

UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020



SOMMAIRE

04

L'ANNÉE POLITIQUE

7

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

8

LA RECHERCHE
ET LA VALORISATION

11

LA FORMATION, L'INNOVATION
PÉDAGOGIQUE ET LA VIE ÉTUDIANTE

14

LA DIMENSION INTERNATIONALE

17

LA GOUVERNANCE ET LES MOYENS

20

LE PATRIMOINE

L'ANNÉE POLITIQUE 2020

JANVIER

- L'établissement public expérimental « Université Grenoble Alpes » (EPE UGA) est créé le 1er janvier 2020. La ComUE UGA est absorbée dans ce nouvel ensemble. Yassine Lakhnech en est élu président le 7 janvier.
- Après 12 ans passés à la direction du Club des entreprises de l'USMB, Virginie Reitzer fait valoir ses droits à la retraite. Nicolas Borghèse lui succède en tant que délégué général.

FÉVRIER

- Compte tenu du caractère évolutif de l'épidémie de la Covid 19, l'USMB met en place une cellule de crise pour piloter les mesures de prévention.
- Madame Hélène Insel-Zajdela est nommée Rectrice de l'académie de Grenoble.
- Monsieur Gabriele Fioni est nommé Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.
- Deux inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) ont visité l'USMB dans le cadre d'une enquête sur l'insertion professionnelle des étudiants et étudiantes.
- La chaire « Économie environnementale » portée par le Grand Annecy, l'USMB et sa fondation, est lancée en phase de préfiguration pour développer une voie économique innovante adaptée aux enjeux du réchauffement climatique et à la dégradation des écosystèmes.

MARS

- Le président de la République annonce le 16 mars la fermeture des écoles, collèges, lycées et universités aux élèves et étudiants. La loi sur l'état d'urgence sanitaire est promulguée le 23 mars.
- Le président de l'USMB annonce la fermeture des locaux et l'établissement s'organise pour réaliser ses missions en distanciel.

- Des personnels créent un collectif USMB dans le cadre de l'initiative nationale « Labos 1.5 » afin de réfléchir sur l'impact des activités de l'établissement sur l'environnement et aux moyens de le réduire.
- Les personnels de l'USMB se mobilisent pour rassembler du matériel utile pour le centre hospitalier de Chambéry. Stock d'alcool, gants, masques, ou encore combinaisons de protection ont été réunis et livrés aux personnels de santé.
- Les élections pour le renouvellement des instances de l'USMB, prévues en avril, sont reportées.

AVRIL

- L'USMB met en place une plateforme de soutien aux étudiants et étudiantes et participe à la distribution alimentaire, avec le CLOUS, la banque alimentaire, l'association étudiante Étudébrouille, les étudiantes et étudiants. Des ordinateurs portables sont mis à disposition des étudiantes et étudiants en situation de fracture numérique.
- L'USMB est informée du décès du professeur Pierre Baras, président de l'université de Savoie de 1994 à 1999.
- La saison hivernale des sportifs de haut-niveau de l'USMB a apporté son lot de médailles avec entre autres la 3^{ème} victoire de Perrine Laffont en Coupe du monde de ski de bosses, la victoire d'Émilien Jacquelin à la Coupe du monde de biathlon (poursuite), ou encore, la 2^{ème} place de Clément Noël à la Coupe du monde de slalom, tous trois étudiants à l'IUT d'Annecy. Au-delà des sports d'hiver, les étudiants et étudiantes de l'USMB se distinguent également en aviron, cyclisme, escalade, etc.

MAI

- Le festival « Art'iculation 2020 » ayant été annulé, une rencontre artistique virtuelle est organisée pour les étudiants, étudiantes et personnels de l'USMB. Courts-métrages, musique, danse, exposition virtuelle se succèdent et permettent un moment de partage culturel dans le contexte que l'on sait.
- Les mandats des conseils centraux et du président sont prolongés par arrêté ministériel, jusqu'au 30 novembre.

JUIN

- Bruno Berthier est élu doyen de la faculté de droit.
- Chambéry est classée première ville moyenne française pour ses conditions d'études supérieures par le magazine Le Figaro étudiant.
- La construction de la 4ème aile de l'IUT de Chambéry est achevée, offrant 2 200 m² de surface supplémentaire aux étudiantes, étudiants et personnels. Ce bâtiment à haute performance énergétique, d'un coût de 5,8 M€, a été financé par le conseil départemental de la Savoie (maître d'ouvrage) à hauteur de 2,9 M€, la région Auvergne-Rhône-Alpes (2 M€) et l'État (0,9 M€).

JUILLET/AOÛT

- Le projet d'université européenne UNITA, déposé par l'USMB et ses partenaires, est retenu par l'Union européenne. Piloté par l'université de Turin (Italie), elle associe également les universités de Pau et des Pays de l'Adour, de Saragosse (Espagne), de Beira Interior (Portugal), et de Timișoara (Roumanie).
- Grégory Chatel, enseignant-chercheur de l'USMB, remporte la médaille d'argent du jeune chercheur délivrée par la *European Chemical Society*, pour ses travaux concernant la transformation et l'extraction assistées de molécules à haute valeur ajoutée dans un contexte d'économie circulaire.
- Le Hcéres émet un avis favorable à la création de deux écoles doctorales (ED) à l'USMB à partir de septembre 2021. Les ED « Sciences, ingénierie, environnement » et « Culture, société, territoires » succéderont à l'actuelle ED « Sciences et ingénierie des systèmes de l'environnement et des organisations ».

SEPTEMBRE

- Le président Denis Varaschin prononce son 9ème et dernier discours de rentrée solennelle lors d'une cérémonie diffusée en direct sur la chaîne YouTube de l'université.
- Le projet «Hybrider et partager les enseignements» (HYPE-13), porté par douze universités, dont l'USMB, est sélectionné par le jury du PIA.
- L'USMB progresse dans le classement *Academic Ranking of World Universities (ARWU)* dit classement de Shanghai et se situe désormais dans la tranche 701°-800°.
- L'essentiel de l'offre de formation 2021-2026 reçoit un avis favorable du Hcéres en vue de son accréditation par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

- L'USMB lance l'application mobile « Imagina » créée à l'initiative des étudiantes et des étudiants et regroupant l'ensemble des informations et services à leur disposition.
- L'USMB poursuit le déploiement du plan d'aide aux étudiantes et étudiants et renforce son système de prêt d'ordinateurs portables et de clés 4G.

OCTOBRE

- L'école universitaire de recherche (EUR) « Solar academy » de l'USMB est officiellement lancée. Le projet est financé à hauteur de 5 M€ dans le cadre du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3).
- Un arrêté du 10 octobre prolonge les mandats des conseils centraux et du président jusqu'au 31 décembre.

NOVEMBRE

- Les élections pour le renouvellement des conseils centraux de l'USMB se déroulent pour la première fois à distance, par vote électronique, les 24 et 25 novembre.
- Laurent Ripart est élu directeur de l'UFR LLSH.
- Le Club des entreprises et l'USMB organisent la 13^{ème} édition de la semaine « emploi et entreprise ». Cette année, tables-rondes, conférences, forum des stages et préparations aux entretiens d'embauche se sont déroulés entièrement à distance.
- L'université européenne UNITA, dont l'USMB est membre fondateur, est officiellement lancée lors d'une journée en distanciel consacrée à la transformation de l'éducation dans l'enseignement supérieur, présidée par Stephano Geuna, recteur de l'université de Turin.
- L'USMB décroche le 1^{er} prix de la communication dans la catégorie « Action de communication » décerné par l'Association des responsables communication de l'enseignement supérieur (Arces) pour sa web-série interactive « Campus » proposée aux nouveaux étudiants et étudiantes à la rentrée 2020.

DÉCEMBRE

- Philippe Galez est élu président de l'USMB le 15 décembre pour une prise de fonction le 1er janvier 2021.
- La loi n°2020-1674 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 est promulguée le 24 décembre.



L'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT



Un virus, que l'on n'attendait pas, une maladie, dont les effets ont pu être sous-estimés à ses débuts, des mesures de santé publique adaptées à plusieurs reprises, la tempête sanitaire a bouleversé nos façons de vivre, de penser, de travailler. Face à ce phénomène imprévu, il s'est agi, pour l'université Savoie Mont Blanc et l'enseignement supérieur en général, de repenser son organisation en temps réel. La communauté USMB a donné le meilleur d'elle-même afin d'assurer la continuité des missions essentielles qui lui sont assignées : la recherche et la formation. Nombre d'objectifs fixés pour cette année 2020 n'ont pu être atteints. Des projets ont été reportés, des ambitions ont été réduites, des objectifs révisés, mais l'essentiel a été sauvegardé. Si colloques, déplacements, invitations et autres manifestations n'ont pu se réaliser, la recherche s'est poursuivie, avec des accès aux laboratoires encadrés, et à un rythme qui a dû être adapté aux conditions. Des projets ont été freinés, des thèses ont dû être prolongées, mais l'activité ne s'est pas arrêtée. Si les cours en présentiel ont été, dans un premier temps, totalement suspendus, si les emplois du temps ont été défaits, refaits, etc. au rythme des directives nationales, l'année universitaire 2019-2020 s'est terminée, certes dans la douleur, mais avec des contrôles des connaissances et des compétences qui se sont tenus, des jurys qui se sont réunis et des diplômes délivrés. Le souci de la réussite étudiante est resté permanent. La capacité des personnels à basculer dans des modes d'enseignement, qui n'étaient jusque-là que marginalement utilisés, s'est révélée remarquable, et le soutien administratif à la hauteur de ces transformations. Les difficultés des étudiantes et des étudiants ont été prises en compte. L'établissement a déployé un accompagnement par des prêts de matériels pour le suivi des cours en distanciel, les modalités d'évaluation ont été revues. Cette année 2020 aura finalement inscrit à son actif des taux de réussite en hausse et un décrochage en première année à la baisse.

À l'heure où ces lignes sont écrites, la page de la crise sanitaire n'est pas encore tournée ; la vigilance restera de mise tant que l'horizon ne sera pas définitivement dégagé. Entre la prudence excessive et l'audace immodérée, l'USMB trouvera le bon chemin. Probablement devra-t-elle encore puiser dans ses capacités d'adaptation.

De nouvelles instances et une nouvelle équipe sont en place depuis le 1^{er} janvier 2021. L'avenir proche, ce sera la signature du contrat d'établissement entre l'USMB et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour la période 2021-2026. La négociation a commencé, avec un texte stratégique présenté devant le nouveau conseil d'administration le 23 février dernier. Une réunion de lancement s'est déroulée en mars 2021, en présence de nombreux personnels des services du MESRI, des organismes de recherche et des partenaires de l'USMB. Elle a été suivie d'échanges sur les volets formation et recherche. Le projet de l'USMB a été structuré en trois axes :

- accueillir et accompagner les usagers,
- répondre aux défis scientifiques et sociétaux de demain,
- améliorer l'efficacité de l'établissement.

Il sera déployé dans les mois et les années à venir. La discussion sur les moyens est un corollaire à cette négociation ; elle conditionnera l'ambition stratégique qui pourra être raisonnablement affichée puis déclinée en projets et actions. L'université espère également pouvoir s'appuyer sur les appels à Projets des Investissements d'Avenir pour mettre en œuvre sa stratégie.

Malgré les bouleversements traversés, la lecture de ce rapport confirme que, tout compte fait, nous pouvons être fiers des capacités de résilience dont la communauté USMB a collectivement fait la preuve, et satisfaits du travail réalisé. Enfin, n'oublions pas que 2020 a été couronnée par le succès de la labellisation « université européenne » par la Commission européenne pour le projet « *Unita Universitas Montium* ». Ce résultat conforte la dimension internationale et européenne de l'USMB. Il en entraînera d'autres, au bénéfice des étudiantes, des étudiants et des personnels, pour la formation et pour la recherche, tant la dynamique partenariale et l'entente sont fortes.

Philippe Galez

Président de l'Université Savoie Mont Blanc
Juin 2021



LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

Issue de la fusion de la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED) et du service en charge de la gestion financière des unités de recherche (CRB/CSP recherche), la Direction du développement, de la recherche et de la valorisation (DDRV) a été mise en place en 2019. **La réorganisation s'est opérée autour de quatre pôles** : « Développement et stratégie de projets », « Partenariat, valorisation et transfert », « Gestion budgétaire et financière » et « Administration de la recherche et de la formation doctorale ». Comme dans les autres directions, le télétravail a été largement déployé, nécessitant de revoir les pratiques de gestion et d'encadrement des personnels. Un renfort provisoire a été apporté au deuxième pôle pour accompagner le développement des activités sur ce thème.

L'appui aux unités de recherche, composantes, directions et services pour le montage de projets (PIA, programmes internationaux, nationaux et régionaux, etc.) a été poursuivi. Il concerne plus particulièrement les projets transversaux du programme d'investissements d'avenir (PIA). La situation sanitaire a cependant gelé l'ensemble des opérations qui devaient être engagées auprès des unités de recherche (visites de laboratoires, réunions thématiques de site, etc.). Le dépôt de projets n'a toutefois pas faibli puisque 72 dossiers ont été déposés en 2020 contre 64 en 2019 (voir tableau n°1). Les montants indiqués pour les projets retenus et les

montants obtenus en 2020 ne sont pas comparables à ceux de 2019 et 2018 puisque les instructions ne sont pas toutes terminées.

La politique de dématérialisation des actes s'est intensifiée avec la mise en place systématique de la signature électronique. L'appui technique de la Direction de l'aide au pilotage et à l'amélioration continue (DAPAC) a également permis de poursuivre le déploiement des outils numériques de gestion avec la mise en place de la base de données sur les brevets et la mise en chantier de la gestion et du suivi des allocations de recherche pour les doctorants et doctorantes de l'école doctorale de l'USMB. Ce deuxième outil sera opérationnel en 2021.

Un comité de pilotage relatif au **label européen HRS4R** (*Human resources strategy for researchers*) a été mis en place et un pré-diagnostic a été réalisé par la cellule amélioration continue de la DAPAC début 2020. Ce label a été créé par l'Union européenne et vise à améliorer les pratiques des organismes et établissements de recherche en matière de recrutement et de cadre d'exercice des missions des chercheurs et chercheuses. Il est constitué de 40 références définies par la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Ces deux documents s'imposent aux porteurs de projets et l'obtention du label permet d'attester qu'ils les mettent en œuvre, augmentant

ainsi la probabilité de réussite des projets déposés. Le pré-diagnostic a permis de sensibiliser les chercheurs et chercheuses, et plus largement les personnels de l'établissement, aux thématiques portées par ces textes. Il a pris la forme d'une enquête en ligne qui a permis d'initier la démarche. La crise sanitaire a conduit à reporter la phase de diagnostic définitif à 2021-2022. Néanmoins, la démarche pour obtenir le label était inscrite dans le programme de l'équipe politique et du président élu en décembre 2020, transformant un projet potentiel en un objectif à atteindre.

Le retour de la délivrance du doctorat et de l'HDR, effectif depuis la rentrée 2019, a nécessité une première restructuration de la **formation doctorale**, avec notamment la création du collège doctoral et le développement de l'offre de formation doctorale. Le comité d'évaluation du Hcéres a émis un avis favorable à la création de deux écoles doctorales (ED) propres à l'USMB : ED Cultures, Sociétés et Territoires et ED Sciences de l'Ingénieur et Environnement, qui se substitueront à l'actuelle ED SISÉO le 1er septembre 2021. Une nouvelle offre de formation sera mise en

Tableau 1 : Soutien aux projets de recherche

2020		Nombre de projets de l'USMB soumis aux différents financeurs	Nombre de projets retenus	Montant des projets financés
		ANR	42	2
	Ademe - FUI	1	0	- €
	Région (hors CPER)	12	4	620 711 €
	CPER	2	2	344 000 €
	Autre (hors CPER)	11	6	268 856 €
	Internationaux Interreg	0	0	- €
	Internationaux européens (H2020)	3	0	- €
	Internationaux autres	1	1	1 131 920 €
	Total	72	15	2 512 862 €

2019		Nombre de projets de l'USMB soumis aux différents financeurs	Nombre de projets retenus	Montant des projets financés
		ANR	25	5
	Ademe - FUI	3	1	26 333 €
	Région (hors CPER)	10	4	398 669 €
	CPER	1	1	450 000 €
	Autre (hors CPER)	10	9	486 864 €
	Internationaux Interreg	5	4	381 282 €
	Internationaux européens (H2020)	6	2	727 302 €
	Internationaux autres	7	1	158 262 €
	Total	64	27	3 488 140 €

2018		Nombre de projets de l'USMB soumis aux différents financeurs	Nombre de projets retenus	Montant des projets financés
		ANR	31	9
	Ademe - FUI	1	1	99 540 €
	Région (hors CPER)	17	7	871 155 €
	CPER	1	1	154 500 €
	Autre (hors CPER)	9	7	198 303 €
	Internationaux Interreg	13	7	939 661 €
	Internationaux européens (H2020)	4	2	334 326 €
	Internationaux autres	1	0	- €
	Total	77	34	3 999 761 €

Source : base de données DDRV



place dès le premier semestre 2021-2022. À côté de ces deux accréditations propres, l'USMB sera partenaire de huit ED co-accréditées avec l'Université Grenoble Alpes.

Les **relations de l'USMB avec les milieux économiques** se concrétisent presque quotidiennement par de nouveaux partenariats. Avec 140 contrats de collaboration annuels (138 en 2019), l'activité contractuelle des laboratoires de l'USMB n'a pas faibli, même si les montants en jeu sont en baisse. À ces contrats s'ajoutent les projets de valorisation en partenariat avec la SATT Linksiium, au sein de laquelle le dynamisme de l'activité de valorisation de l'USMB est à souligner. Toutefois, l'USMB manque encore d'une présentation claire et structurée de ses compétences et capacités de collaboration.

Un projet intitulé « Optimiser les échanges avec le monde socio-économique » a obtenu un financement du MESRI et a pu être engagé lors du dernier trimestre 2020. Il consiste à structurer, puis à déployer, une communication ciblée à destination des acteurs socio-économiques en deux étapes. Il s'agit dans un premier temps d'actualiser l'offre scientifique des laboratoires de l'USMB et l'exprimer en compétences par des références et thématiques clés, puis d'en assurer la diffusion en créant un ensemble d'outils de communication ad-hoc.

Une équipe en charge de sa mise en place a été constituée et le recrutement d'un assistant ingénieur a été engagé. Un réseau de correspondants valorisation a été constitué afin de disposer de points d'entrée dans les laboratoires. Les outils de communication auprès des acteurs socio-économiques sur l'offre de services « valorisation » seront opérationnels fin 2021. Ces actions se poursuivront en 2021, avec notamment la réflexion sur la structuration des plateaux techniques pour mieux répondre aux besoins de la recherche académique et des acteurs socio-économiques.

Deux **projets de chaires portées par la Fondation USMB** sont entrés en phase de préfiguration en 2020. La chaire « Économie environnementale », portée par l'IREGE, est un partenariat avec Grand Anney ; elle a vocation à développer des modèles, outils, méthodes et formations pour aider à la transition environnementale des entreprises et soutenir une nouvelle économie durable et respectueuse de l'environnement dans des secteurs d'activités variés. La chaire transfrontalière « Mobilités » fédère en son sein le conseil départemental de la Haute-Savoie, Annemasse aggro, ainsi que la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). L'objectif est de construire un instrument transfrontalier de prospective et de coopération pour accompagner la transition sociétale et la mobilité dans l'espace Lémanique, apporter des solutions innovantes et créer un observatoire de la mobilité. La fondation a également soutenu des projets pour le LIP/PC2S (Body in brain) ainsi que pour SYMME et le LIBM (mécanismes de contrôle de l'équilibre).

Le travail de **transformation de la Fondation universitaire USMB** en fondation partenariale a été engagé, avec pour objectif d'aboutir en 2021. La fondation bénéficiera alors d'une personnalité juridique propre, de nouveaux statuts, de nouveaux abondements financiers et sera ainsi en capacité de soutenir les actions de l'USMB et ses composantes pour cinq nouvelles années.

L'USMB a transmis quatre dossiers dans le cadre de la préparation du **volet recherche du CPER 2021-2026** (GreenPass, Heliostim et la plateforme santé PulSetaVie), en lien avec les thématiques phare de l'USMB : énergie, environnement, numérique et santé. Ces dossiers ont été discutés et soutenus tout au long de l'année 2020. Les décisions sont maintenant attendues pour l'automne 2021.



LA FORMATION, L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET LA VIE ÉTUDIANTE

L'année 2019 était celle de l'évaluation des formations par le Hcéres, 2020 a été l'année de l'accréditation. L'USMB a construit son projet d'offre de formation 2021-2026 en lien avec les composantes et l'a proposé à sa tutelle au mois de mai. Celle-ci a largement été validée par le ministère. Les principales modifications qui seront apportées à la rentrée de septembre 2021, en dehors de modifications d'intitulés et de contenus sont les suivantes :

- La fermeture des mentions de licence « Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales » et « Sciences de la vie et de la terre », des mentions de licences professionnelles « Métiers du commerce international », « Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité », « Production animale » et de la mention de master « Création numérique » ;
- La fusion des deux mentions de licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs » et « gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs » en une mention unique « Tourisme et loisirs sportifs » ;
- La création des mentions de master « Droit international », « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » et « Sciences du langage ».

Outre ces évolutions, l'ensemble de l'offre de formation de l'USMB a été revue dans ses contenus et son organisation pédagogique, ce qui a conduit à des changements d'intitulé pour 6 mentions. Globalement, l'USMB qui proposait 79 mentions sur la période 2016-2020, en proposera 75 à partir de la rentrée 2021. Cette nouvelle offre de formation est affichée sur le site internet de l'USMB, dans ses grandes lignes, depuis le milieu du mois de décembre 2020.

Les **effectifs étudiants** hors doctorants 2019-2020 sont en hausse par rapport à l'année précédente (+ 1,6 %). Dans le détail (voir tableau 2), on constate une augmentation en licence générale (+ 2,4 %) liée à la politique ministérielle de création de places nouvelles pour les bacheliers, en licence professionnelle (+ 3,4 %) et en cursus ingénieur (+ 4,7 %). En revanche, l'université perd une centaine d'étudiants en master (- 4,8 %).

Le **nombre d'alternants** croît légèrement, passant de 1 477 en 2018-2019 à 1 490 en 2019-2020. Le nombre d'auditeurs de la formation continue est également en hausse (+ 45) et s'établit à 1 633 en 2019-2020. On note enfin une forte augmentation des inscriptions au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) avec plus de 121 auditeurs et un taux de réussite de 71 % en 2019-2020 contre 45 % en 2018-2019.

Tableau 2 : Nombre d'étudiants inscrits par diplôme (hors doctorat)

	2017-18	2018-19	2019-20
Diplôme universitaire de technologie	2 499	2 531	2 526
Licence générale	6 354	6 427	6 581
Licence professionnelle	1 155	1 066	1 102
Master	1 997	2 009	1 912
Master enseignement	536	499	500
Diplôme d'ingénieur	918	958	1 003
Autres	1 072	1 020	1 122
Total effectifs SISE	14 531	14 510	14 746

Source : SISE

La rentrée universitaire de septembre 2020 a été la troisième année de **déploiement du Plan licence**, avec un impact attendu sur les effectifs de troisième année (L3). Depuis 2018, 535 places ont été créées dans ce cadre dans les différentes formations de l'USMB, DUT compris. Environ 80 nouvelles places en première année ont encore été proposées à l'ouverture à la rentrée 2020-2021 (dans les filières : Droit, STAPS, Sciences de la vie et de la terre, Psychologie et Carrières sociales). La capacité d'accueil totale affichée sur Parcoursup pour l'USMB était de 4 096 places, contre 3 975 en septembre 2019, soit une augmentation de 121 places (3 %). 180 étudiants ont bénéficié d'un parcours réussite sur un total de 2 800 étudiantes et étudiants inscrits en première année de licence, soit une proportion de 6 %. Les parcours réussite, mis en place à l'USMB depuis la rentrée 2018, concernent les étudiantes et les étudiants ayant reçu l'avis « Oui si » sur la plateforme Parcoursup, mais également celles et ceux à qui les responsables pédagogiques ont proposé cette possibilité compte tenu des difficultés identifiées.

En termes de **réussite étudiante**, l'année 2019-2020 voit les taux de succès aux examens augmenter. Les aménagements des modalités de contrôle des connaissances et des compétences liés à la crise sanitaire, en sont probablement la principale raison. À titre d'exemples, le taux d'admis rapporté aux présents aux examens s'établit à 84 % pour les L1 (+ 17 points), à 84 % également pour les seuls L1 néo-bacheliers (+ 14 points). Le taux d'admis / présents aux examens s'est élevé à 91 % (+ 4 points) pour les DUT première année. Une augmentation de la réussite en master est également constatée : 88 % (admis / inscrits) contre 82 % l'année précédente en master première année, et 96 % contre 94 % en deuxième année. La réussite en licence professionnelle reste stable à 93 % (admis / inscrits). Malgré la crise sanitaire et la nécessaire mise en place d'une pédagogie à distance, le taux de décrochage en L1 n'a pas augmenté : 7,5 % des étudiantes et étudiants inscrits ne se sont pas présentés aux examens contre 7,6 % en 2018-2019.

Un chargé de mission a été désigné pour épauler le vice-président formation et accélérer le déploiement de la réforme du premier cycle engagée dans le cadre du **projet PIA NCU2 @spire**. Rappelons que ce projet a pour ambition la réussite des étudiants et des étudiantes par une individualisation accrue des parcours de formation, un accompagnement renforcé et le recours aux innovations pédagogiques adaptées aux nouveaux profils. Un projet de plateforme de gestion de l'apprentissage (ou *learning management system - LMS*) uniformisée, baptisé « Moodle unique », a été engagé avec une première mise en place expérimentale en septembre 2020, un déploiement progressif au premier semestre de l'année 2021 et un basculement complet en septembre 2021. Par ailleurs, l'évaluation des compétences des étudiantes et étudiants concernera quatre licences de l'USMB dès la rentrée 2021.

Après la publication de l'arrêté le 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle et créant des **« bachelors universitaires de technologie »** (BUT) au sein des instituts universitaires de technologie (IUT), l'USMB et ses deux IUT ont engagé la réflexion sur la mise en place de cette réforme en lien avec la transformation des licences dans le cadre du projet NCU2 @spire. La mise en place des BUT se fera en trois ans à partir de la rentrée de septembre 2021. Le paramétrage et la présentation des BUT dans Parcoursup ont été adoptés par les instances de l'USMB. Les 14 spécialités de DUT sont ainsi transformées en 14 mentions de BUT. Un important travail a été engagé auprès de nos partenaires du secondaire, enseignantes, enseignants, actrices et acteurs de l'orientation, pour expliciter la place du BUT dans l'offre de formation de l'enseignement supérieur. Et pour répondre aux fortes attentes suscitées par cette réforme, des nombreux échanges en distanciel se sont déroulés dans le cadre du dispositif liaison lycées-université (LLU).

La réforme de l'accès aux **études de santé** est entrée en vigueur en septembre 2020. Dans le cadre d'une collaboration avec l'université Grenoble Alpes (UGA), les étudiantes et étudiants de L1 inscrits dans une

licence accès santé (LAS) suivent une « option santé » qui leur permet d'intégrer la 2^{ème} année des études de santé de la faculté de médecine de Grenoble. 114 places sont offertes dans 14 parcours. Cette possibilité est aussi ouverte en L2 et en L3. Une autre convention ouvre la possibilité aux étudiantes et étudiants inscrits dans des formations de l'USMB (LAS et licences du domaine Sciences, Technologie, Santé) d'accéder à la formation de masseur-kinésithérapeute dispensée par l'école de kinésithérapie du CHU Grenoble Alpes. Dans le cadre de cette collaboration, l'USMB apporte son concours à la mise en œuvre d'une option disciplinaire « sciences » au sein du Parcours spécifique accès santé (PASS) de l'UGA.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de juillet 2018 a profondément modifié le paysage de **l'alternance et de la formation professionnelle**. En avril 2019, les statuts du service de la formation continue de l'USMB ont été complétés afin d'élargir son champ d'intervention à l'apprentissage, ce qui a permis dès la rentrée 2019 d'accueillir des apprentis dans les formations jusque-là ouvertes aux seuls contrats de professionnalisation. Une modification des statuts du service a été rédigée mais n'a pas encore pu être approuvée, compte-tenu de la crise sanitaire et du report des élections des instances. L'avenir du centre de formation d'apprenti (CFA) interprofessionnel « Formasup Pays de Savoie » a également été interrogé. Ces réflexions devront être finalisées dans le courant de l'année 2021 avec la nouvelle équipe présidentielle afin de pouvoir réaliser sereinement la rentrée universitaire 2021.

Cette même loi a également modifié le paysage des acteurs autour de **l'orientation** des lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants qui s'ouvre désormais aux régions. En Auvergne-Rhône-Alpes, elle s'est traduite par la création d'une agence régionale de l'orientation chargée de l'information des jeunes sur les métiers et les formations, avec une attention renforcée à l'insertion professionnelle des jeunes. Cette création a nécessité une reconfiguration des actions de l'USMB en cohérence avec les nouvelles missions portées par la région. Une adaptation aux conditions sanitaires a également été conduite et permis à la campagne d'information 2020-2021 de se dérouler de façon virtualisée. Dès la rentrée de janvier 2021, l'USMB a pu ainsi être présente sur les stands virtuels du salon de l'Étudiant et préparer également « La Journée du lycéen », « La Journée portes ouvertes » et des soirées de l'orientation entièrement dématérialisées.

Enfin, **la vie étudiante et de campus** est entrée dans une nouvelle dimension grâce à la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et la mise en place de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Cette dernière est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et étudiantes et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. Dans le contexte d'état d'urgence sanitaire

vécue cette année, le déroulement des projets prévus dans ce cadre a été fortement affecté. L'enveloppe financière consacrée au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) destinée à soutenir les projets des associations n'a été que partiellement consommée. La dynamique des projets collaboratifs a également été freinée. Dans le même temps, la CVEC a été mobilisée pour répondre aux besoins et aux urgences résultant du confinement. Le Service vie étudiante et de campus (SVEC) s'est fortement impliqué en lien avec les différents services de l'université et les composantes pour maintenir le contact avec les étudiantes et les étudiants par le biais de la plateforme de soutien et pour apporter des solutions à leurs difficultés numériques. L'USMB a en particulier mis à disposition des équipements informatiques (120 ordinateurs, plus de 200 clés 4G, etc.) pour permettre aux étudiantes et étudiants en rupture de connexion de suivre leur scolarité. L'USMB a également coordonné les initiatives de solidarité émanant d'acteurs privés et des collectivités publiques en faveur des étudiantes et étudiants en difficulté.

Les événements de rentrée (Campus Day) ont été adaptés en « **aventure interactive** », web série immersive et participative permettant aux primo-arrivants, de découvrir, à distance, les campus et les composantes. Organisé avec le concours des villes de Chambéry et d'Annecy, ce dispositif a reçu, pour sa web série, le 1^{er} prix de l'Association des responsables de la communication dans l'enseignement supérieur (ARCES) dans la catégorie « Action de communication ».

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

UNE ACTION FINANCÉE PAR LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

CAMPUS
CRÉATION ORIGINALE

SAISON 2020

<p>S01E01 L'Aventure Interactive Aide Alex à récolter des indices pour déverrouiller la Welcome Box ! À partir du 27/08</p>	<p>S01E02 Suivez le Guide Toutes les clés de ton Campus dans le Guide Étudiant À partir du 02/09</p>	<p>S01E03 Rendez-vous dans la Tente ! Pose toutes tes questions aux Étudiants Relais à la pause déjeuner ! À partir du 07/09</p>
<p>CAMPUS DAY LIVE Emission en direct sur ton campus, présentation de la vie associative, et portraits d'étudiants relayés tout au long de la journée à partir de 11h.</p>	<p>S01E04 Annecy Le 15/09</p>	<p>S01E05 Bourget-du-Lac Le 16/09</p>
	<p>S01E06 Jacob-Bellecombette Le 17/09</p>	

À suivre en live sur VieEtudianteUSMB

Service Vie Etudiante et de Campus - 04 79 75 94 15 - service.vie-etudiante@univ-smb.fr



LA DIMENSION INTERNATIONALE

Le projet d'**université européenne « UNITA Universitas Montium »**, démarré fin 2018, a été déposé une première fois auprès de la Commission européenne en février 2019 dans le cadre de l'appel à projet Erasmus+ « universités européennes ». Cette première soumission n'ayant pas abouti, une nouvelle version a été travaillée et déposée en février 2020. Les six partenaires (universités de Pau et des Pays de l'Adour, de Turin - Italie, de Saragosse - Espagne, de Beira Interior - Portugal, de West Timisoara - Roumanie et Savoie Mont Blanc) ont mis en avant leurs points communs (zone de montagne, rurale, transfrontalière, langue romane) des thématiques centrales pour chacune d'elle (les énergies renouvelables, l'économie circulaire et l'héritage culturel) et leurs points forts que constituent les liens avec les territoires et entre ces territoires, afin de répondre aux défis qu'ils rencontrent, en renforçant la conscientisation citoyenne, la formation, la recherche et l'innovation. Ce projet affiné vise à construire une université européenne centrée sur l'étudiant, qui l'accompagne dans la personnalisation de son parcours d'études et facilite sa mobilité, tout en lui garantissant l'obtention d'un diplôme européen. Enfin, en faisant le choix de développer l'intercompréhension en langues romanes, chaque université de l'alliance devient plus attractive pour près d'un 1,3 milliard de locuteurs de langue romane et étend les possibilités de formation tout au long de la vie pour les habitants et habitantes des territoires de l'alliance.

Dès le début de l'année 2020, et sans attendre l'annonce des résultats par la Commission européenne, les six universités ont amorcé un certain nombre d'actions, notamment en lien avec l'intercompréhension en langues romanes :

- Une première formation d'initiation a ainsi été organisée à Turin en février 2020 en présence de neuf personnels de l'USMB ;
- Une vingtaine d'étudiantes et étudiants, dont cinq de l'USMB, ont pu s'inscrire à un cours d'intercompréhension proposé en ligne par l'université de Turin tout au long du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 ;
- Une seconde formation d'initiation a eu lieu à distance pour deux groupes d'une vingtaine de personnels de l'USMB et de ses partenaires UNITA, début novembre ;
- Fin novembre 2020, une formation de niveau avancé a été proposée par l'USMB au groupe de personnels qui avait suivi la 1ère formation à Turin. Une vingtaine de personnes se sont ainsi perfectionnées à l'intercompréhension.

Le financement d'UNITA par la Commission européenne a été annoncé en juillet 2020 et l'université européenne a officiellement été lancée en novembre en visio-conférence. L'équipe en charge de développer les différentes actions s'est progressivement mise en place et sera complétée au cours de l'année 2021.

En ce qui concerne **la mobilité internationale**, la crise a particulièrement affecté les mobilités sortantes (voir tableau 3) puisque les flux d'étudiantes et étudiants ont baissé de plus de 210 (- 23 %) et ceux des personnels de 40 (- 52 %). L'impact sur les mobilités entrantes est beaucoup plus faible (voir tableau 4) et n'a pas affecté les flux conventionnés. On notera quand même une baisse sensible des « *freemovers* », c'est-à-dire des étudiantes et étudiants de nationalité étrangère, non présents l'année précédente à l'USMB et qui n'ont pas obtenu le bac en France (- 15 %).

Les impacts pour l'année 2020-2021 seront probablement encore plus forts avec des prévisions à la baisse d'environ 50 % par rapport à la dernière année universitaire « normale » de référence que constitue 2018-2019.

Tableau 3 : Mobilité sortante des étudiants et des personnels

	2017-18	2018-19	2019-20
Étudiants	867	921	711
Personnels	43	77	37
Total	910	998	748

Source : MoveOn

Pour venir en **aide aux étudiantes et étudiants internationaux**, principalement des *freemovers* dont l'arrivée en France a été retardée compte tenu des conditions sanitaires, la Direction des relations internationales (DRI) a déployé un dispositif de tutorat qui leur a permis d'accéder à distance à certains cours et aux documents pédagogiques de manière à leur éviter de prendre trop de retard et de se retrouver en situation d'échec à leur arrivée.

Le travail relatif à **l'attractivité de l'USMB** vis-à-vis des étudiantes et étudiants internationaux s'est poursuivi malgré la crise, avec la structuration d'un guichet unique d'accueil, soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes et le plan « Bienvenue en France ». Cet axe de travail est d'autant plus important qu'il s'inscrit dans le cadre de la réforme nationale « Bienvenue en France » et que l'USMB a obtenu en décembre 2019

son premier label sur la qualité de l'accueil. Sur ce volet attractivité et visibilité internationale, la mise en place de l'EUR « *Solar Academy* » impliquant sept laboratoires et cinq composantes, représente une belle opportunité et une piste de travail pour renforcer les liens et les échanges avec des universités prestigieuses.

L'internationalisation du doctorat est un axe important de développement pour l'USMB. Elle passe par l'ouverture des mobilités Erasmus aux doctorants, avec une première campagne de candidatures lancée en juin 2020 pour des mobilités au cours de l'année 2020-2021. Parallèlement, des financements Erasmus+ MIC, (« Mobilités Internationales de Crédits » pour les partenariats hors Europe) ont permis d'accueillir des doctorants et doctorantes du Vietnam, du Burkina Faso, du Sénégal et d'Ukraine dans des laboratoires de l'USMB. Le pôle Accueil de la DRI apporte de son côté une aide aux doctorants et doctorantes internationaux notamment sur les questions relatives au logement, aux visas et à la sécurité sociale. Ces derniers bénéficient par ailleurs de cours de français langue étrangère (FLE) gratuits, et ceci tout au long de l'année s'ils en ont le besoin. Le travail autour d'une convention avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) favorisant les co-directions de thèses ou d'HDR, n'a pas fait l'objet d'avancée majeure en 2020 compte tenu du contexte sanitaire. La discussion sera reprise en 2021.

Les actions de **l'École Internationale RELIEF** sur les énergies renouvelables s'étendent désormais au Sénégal et au Burkina Faso, avec le soutien de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Les partenariats sont actifs avec l'Institut international d'ingénierie (2IE) de Ouagadougou au Burkina-Faso (double diplôme avec Polytech), ainsi qu'avec les universités Cheikh Anta Diop et Gaston Berger au Sénégal. Des financements Erasmus+ MIC sont acquis pour le développement des échanges avec ces deux pays dans les prochaines années. Notons également que l'AUF est un partenaire associé d'UNITA dont elle soutient les actions en faveur de la francophonie, du multilinguisme et de l'intercompréhension.

Tableau 4 : Mobilités entrantes des étudiants

	2017-18	2018-19	2019-20
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère entrant avec conventions	305	273	293
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère entrant comme Freemover	514	441	373
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère à l'USMB hors programme d'échange	1 268	1 330	1 302
Total mobilités entrantes	1 573	1 603	1 595

Source : MoveOn

La réflexion sur la mise en place des **droits d'inscription différenciés** pour les étudiantes et les étudiants hors Union européenne (décret d'avril 2019) n'a pas pu être menée en 2020 compte tenu de la crise et des difficultés qu'elle a engendrées. Le Conseil d'administration de l'USMB a voté en décembre 2020 le maintien de ces droits au niveau des droits nationaux pour l'année universitaire 2021-2022.

L'USMB a souhaité renforcer les moyens d'automatiser **la collecte des indicateurs** pour les relations internationales notamment via son logiciel de gestion des mobilités et sa base de données MoveOn. Des requêtes ont été mises en place qui permettent

désormais de générer des rapports d'activités automatiques, utiles pour la DRI et les composantes. Il reste à travailler sur la collecte d'autres données telles que les doctorantes et doctorants internationaux, les stages à l'international non financés, les mobilités des personnels, etc.

Les **activités du centre de français langue étrangère (FLE) Accents** ont subi un gros coup d'arrêt en 2020 du fait de la crise sanitaire. Les développements envisagés : cursus de formation continue pour les personnels de l'USMB en langues étrangères et intercompréhension, et certifications dans d'autres langues que le FLE (anglais, allemand, espagnol), ont ainsi été retardés.





LA GOUVERNANCE ET LES MOYENS

Le **processus budgétaire** est stabilisé depuis 2019 avec un budget initial (BI) et deux budgets rectificatifs (BR) dont un est dédié à la déprogrammation de crédits en fin d'année. Compte tenu de la crise sanitaire, le vote du budget rectificatif 2020 a été décalé de juin à septembre. Pour la préparation du BI 2021, décision a été prise de renouveler à l'identique les enveloppes du BR1 2020. Les dialogues objectifs moyens avec les composantes et les services ont été annulés et reprogrammés début 2021 après la prise de fonction de la nouvelle équipe. En 2020, le MESRI a généralisé les « dialogues stratégiques et de gestion » (DSG) à l'ensemble des universités. Un premier DSG s'est déroulé à l'automne 2019 dédié à la mise en œuvre des mesures gouvernementales (Plan étudiants, réforme des études de santé en particulier) et à la trajectoire financière. Sur ce deuxième point, l'établissement a obtenu 300 k€ de soutien en crédits de masse salariale.

L'**outil de préparation budgétaire** (OSB) a été mis en place par la Direction des affaires financières et utilisé dès 2019 pour le BI 2020. Il est désormais utilisé par toutes les composantes et tous les services de l'établissement ; il facilite la saisie des prévisions budgétaires ainsi que la consolidation des données débouchant sur les tableaux budgétaires et financiers présentés pour vote au Conseil d'administration.

Un ensemble de requêtes automatisées a été construit par la Direction de l'aide au pilotage et à l'amélioration continue (DAPAC) pour faciliter **l'analyse et le suivi de la consommation des heures d'enseignement**. Cet outil a été mis à la disposition des directeurs de composantes et des responsables administratifs. Il permet la consultation des données utiles au pilotage des formations et des ressources humaines (heures en présentiel, équivalences horaires, catégories d'intervenants, ratios d'analyse) avec une vision pluriannuelle. L'analyse est dynamique et interfacée en temps réel avec l'appli de gestion des heures complémentaires « Hélico » (HEures Liaisons Complémentaires).

Dans le domaine de la **comptabilité analytique**, l'université n'avait pas eu la capacité de produire en 2019 l'étude sollicitée par sa tutelle sur l'analyse des coûts des activités. L'établissement a repris la collaboration avec le ministère sur ce projet de connaissance des coûts et des activités (P2CA). L'USMB a été intégrée à la vague suivante d'universités et s'est engagée pour une restitution de ses travaux en juin 2021. Un comité de pilotage dédié a été constitué de façon à suivre de près l'avancée du dossier et procéder aux arbitrages nécessaires, notamment en termes méthodologiques.

Tableau 5 : Formation des personnels

	2018	2019	2020
Nombre de personnels USMB formés	544	545	496
Heures de formation suivies	7 593 h	9 570 h	5 209 h
Heures par agent	14,0 h	17,6 h	10,5 h

Source : Rapport social unique 2020

En matière de ressources humaines, la réalisation d'une **cartographie fonctionnelle des emplois** a été engagée. À partir du système d'information, elle doit permettre en particulier de consulter l'historique d'occupation des postes et notamment de disposer de données utiles pour les campagnes d'emplois. Après avoir réalisé une analyse de la fonction système d'information en 2017/2018, l'établissement a souhaité engager une démarche globale d'analyse fonctions sur l'ensemble de son périmètre. La cartographie obtenue permettra d'objectiver la répartition des moyens entre les structures de l'établissement. Elle pourra alimenter divers projets comme le projet P2CA (comptabilité analytique), la cartographie des risques, les organigrammes fonctionnels nominatifs, la cartographie des compétences, les campagnes d'emploi, etc. À la fin de l'année 2020, 33 entretiens concernant le domaine formation avaient été réalisés.

Le déploiement d'une politique en faveur du **télétravail** a débuté en 2018-2019. La première phase de mise en œuvre a été prolongée jusqu'au 31 août 2020 avec la perspective d'une actualisation du cadrage à la rentrée 2021. Dans le contexte de la crise sanitaire, les conditions n'étaient pas réunies pour relancer un groupe de travail sur la mise à jour des dispositions de l'établissement, les accords de télétravail 2019-2020 ont ainsi été prolongés jusqu'en décembre 2020. Fin octobre 2020, l'évolution de la propagation du virus et le second confinement ont conduit l'USMB à mettre en place un cadrage spécifique. Afin de limiter l'usage des transports en commun et la présence dans les bureaux et espaces partagés, les conditions de télétravail ont été révisées. L'assouplissement a porté sur le nombre de jours/semaine télétravaillables, qui pouvait aller jusqu'à 4 journées par semaine pour un temps complet, et sur les modalités de la demande de télétravail par les agents. Les demandes ont été gérées avec l'outil de gestion des congés de l'appli Virtualia. Cette dématérialisation a permis, pour les agents et les responsables, de faciliter le dépôt des demandes, la validation et le suivi.

Les comptes rendus d'**entretiens des personnels** BIATSS ont été dématérialisés en vue de la campagne 2019-2020. Les premiers traitements

se sont opérés sur la donnée « formation » ce qui a permis de la consolider aisément, facilitant ainsi l'analyse des besoins et la mise en place d'un plan pluriannuel de formation notamment dans le cadre des transitions professionnelles. L'étape suivante intégrera les compétences pour mesurer l'écart avec les compétences visées dans les besoins en formation formulés.

La **formation des personnels** s'est contractée en 2020 (voir tableau 5), moins en termes de nombre de personnels formés (-9%) que de durée, puisque le nombre moyen d'heures suivies par agent est passé de 17,6 à 10,5 en un an (-40%).

L'USMB a poursuivi l'analyse des données recueillies en 2019 grâce au questionnaire « **baromètre social** » ouvert à l'ensemble des personnels de l'USMB, avec le support d'un enseignant-chercheur de l'établissement. L'objectif était de voir de quelle manière cette analyse pouvait induire des modifications mineures du questionnaire d'enquête, afin de réaliser une nouvelle enquête au printemps 2021 et organiser en juillet 2021 un séminaire de travail ouvert aux personnels USMB volontaires pour partager les résultats comparés des deux enquêtes et dégager des axes de travail pour l'année 2021-2022. En mars 2020, l'USMB a également mis en place une cellule d'écoute des difficultés professionnelles, la cellule professionnelle d'aide médico-sociale comprenant la directrice des ressources humaines, le médecin des personnels et l'assistante sociale.

D'autres actions devaient être menées dans le domaine des ressources humaines mais n'ont pu être réalisées, compte tenu du contexte sanitaire, dans l'attente des élections des instances et de l'équipe politique, et en l'absence d'une directrice ou d'un directeur, le poste ayant été vacant de mars à novembre. Les sujets tels que la définition de lignes directrices de gestion (LDG), prévues par la loi 2019-828 de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, la réactualisation du plan pluriannuel d'emplois (PPE) pour les enseignants et enseignants-chercheurs, ou encore la création d'un PPE pour les personnels administratifs et techniques n'ont pas pu être traités.



La **mise en place d'une direction du numérique (DN)** a été engagée en 2019. Elle s'est substituée à la direction des systèmes d'information, avec un périmètre élargi à l'audiovisuel et à la téléphonie. Deux techniciens ont été recrutés et les missions supplémentaires prises en charge concernent :

- l'ingénierie, la conception, la maintenance audiovisuelle et multimédia, l'accompagnement et le tutorat dans ces domaines,
- la gestion des outils de visioconférences, les régies audio-visuelles, les panneaux d'affichage, la vidéo-surveillance, etc.,
- la conception et le suivi de réalisation d'espaces de travail innovants, en lien avec le département Apprendre pour les aspects pédagogiques.

Un **travail collaboratif entre les informaticiens des composantes et l'équipe de la DN** a été engagé autour de projets transversaux tels que les espaces de stockage de fichiers, les problématiques d'authentification, le guichet unique d'assistance numérique, la dématérialisation des formulaires, l'affichage dynamique d'informations, etc. Les premières actions concrètes sont attendues pour

2021 compte tenu du retard pris à cause de la crise Covid.

La Direction de la communication a renforcé ses **actions en faveur de la notoriété** de l'USMB. Le plan média a été revu et un abonnement a été souscrit à une plateforme en ligne (Cision) pour la gestion des relations presse : accès à un fichier de contacts de journalistes à jour, envoi de communiqués et d'invitations presse centralisé, accès aux retombées presse, etc. Le deuxième axe de travail concernait la **communication interne** avec la mise en place d'une lettre interne et d'un comité éditorial associé. La crise sanitaire a stoppé toutes les initiatives en cours. La Direction de la communication et le Service de la vie étudiante et de campus (SVEC) ont accompagné le déploiement d'une **application mobile pour les étudiantes et les étudiants** (Imagina), destinée à diffuser des informations ciblées. L'application a été lancée à la rentrée de septembre 2020. Elle intègre entre autres un fil d'actualités « L'échos des campus » permettant en particulier aux services communs et aux associations étudiantes de communiquer sur leurs actions.

LE PATRIMOINE



À la suite de la **restructuration des services de la Direction du patrimoine** opérée en septembre 2019 qui s'est accompagnée de moyens humains supplémentaires, le renforcement s'est poursuivi avec le lancement en 2020 d'une procédure de recrutement d'un chargé d'opérations immobilières pour répondre notamment aux besoins liés au plan France relance pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans le cadre du **programme d'investissements prioritaires** (PIP), les deux projets financés sur le campus d'Annecy ont été lancés en études préalables dès l'été 2019. Il s'agit de l'accueil du site et de la rénovation de l'IUT. Pour le premier, la programmation est terminée. Le dossier d'expertise a été validé par le CA de novembre 2020. Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé mi-2021. Pour le second, les études techniques préalables n'ont pu être finalisées en raison de la situation sanitaire. Une étude de programmation plus complète sera lancée avant la fin de l'année 2021.

Le **schéma directeur d'aménagement du campus de Jacob-Bellecombette**, validé en février 2019, a fait l'objet d'une phase complémentaire de précision de la programmation, nécessaire pour engager une consultation du plan de composition. Le dossier de consultation de maîtrise d'œuvre pour le plan de composition a été finalisé fin 2020 pour un

lancement avant la fin de l'année 2021. Un comité technique de présentation du projet de rénovation du campus de Jacob-Bellecombette s'est tenu le 11 septembre 2020, auquel étaient présents les services de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, la région AURA, le département de la Savoie, l'agglomération de Grand Chambéry et le CROUS. Le programme de l'opération pour la rénovation et l'extension de bibliothèque de Jacob-Bellecombette a été validé en avril 2020 et la rédaction du programme technique détaillé a été finalisée en octobre pour être soumis au Plan de relance. La mise en œuvre du Schéma Directeur du campus d'Annecy est portée par le Grand Annecy en interaction étroite avec l'USMB. Une présentation des orientations d'aménagement du campus a été faite en comité technique le 12 mars 2020.

Le programme de **rénovation du bâtiment Marcoz** a fait l'objet d'une adaptation aux besoins des services à l'automne 2020. Une réunion confirmant les capacités de reconstruction d'une partie du bâtiment en fonction des contraintes d'urbanisme a eu lieu le 10 décembre 2020. La ville de Chambéry a validé la prolongation du bail emphytéotique sur une période complémentaire de 59 ans portant l'échéance à 2088. Cette prolongation permet de disposer d'une durée d'amortissement compatible avec la réalisation d'une opération de restructuration lourde.

L'**extension de l'IUT de Chambéry** (quatrième aile) a été réceptionnée et autorisée à l'ouverture en juillet 2020. Les locaux ont été équipés dans l'été et mis en service à la rentrée universitaire 2020-2021. Une plateforme de TP a été déplacée dans la nouvelle halle technique et une nouvelle numérotation a été appliquée aux salles. La signalétique n'a pu être réalisée avant la rentrée et le chantier de déploiement est reporté à l'été 2021 sur l'ensemble de l'IUT.

S'agissant des **locaux libérés par Polytech** au Bourget-du-Lac, suite à l'emménagement de la composante dans son nouveau bâtiment, une première phase de rénovation s'est achevée début 2020. Une deuxième tranche a été réalisée dans l'été pour une utilisation par l'UFR ScEM à la rentrée de septembre 2020.

Les travaux de **rénovation du bâtiment 12A (Maurienne)** sur le site du Bourget-du-Lac ont commencé en juin. La livraison est prévue à l'été 2021. Ces locaux, se déployant sur une surface de 655 m², ont vocation à accueillir la direction du numérique, les services de santé et des espaces pour la formation continue.

Dans le cadre du volet enseignement supérieur et recherche du **plan France relance**, l'USMB a fait remonter 11 opérations (pour un montant total de 72 M€), dont trois sont également inscrites au prochain CPER (rénovation de la BU de Jacob, rénovation des bâtiments de la présidence à Chambéry et rénovation de l'IUT d'Annecy - tranche 2). Les décisions rendues publiques fin 2020 ont été très décevantes pour l'établissement puisque seuls 859 500 € ont été obtenus, complétés par 142 000 € de l'appel à projets « Tigre » valorisant des actions ponctuelles d'amélioration de la performance énergétique, mais ne permettant d'engager aucun des grands dossiers immobiliers soumis. Les principales opérations retenues sont d'une part la rénovation de la toiture du bâtiment 23 sur le campus de Jacob-Bellecombette, et d'autre part la rénovation de la chaufferie centrale du campus du Bourget-du-Lac.

Les négociations relatives au **prochain CPER** (n° 15) sont toujours en cours. Les priorités soutenues sont la rénovation thermique de l'IUT et la maison de l'entreprise et de l'innovation entrepreneuriales sur Annecy, la rénovation de la bibliothèque universitaire à Jacob-Bellecombette, la construction du bâtiment CEDRA et du bâtiment administratif sur le site de Jacob-Bellecombette, les plateformes santé et solaire sur le site du Bourget-du-Lac et enfin, la rénovation de la présidence au centre-ville de Chambéry. Ces opérations ont été présentées en comité technique de préparation le 17 janvier 2020 en présence des représentants de la région AURA, du Rectorat de région académique, des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi que des agglomérations du Grand-Annecy et de Grand-Chambéry. Par ailleurs, les opérations remontées au CPER 15 sur l'immobilier recherche (GreenPass, Heliostim et la plateforme santé PulSetaVie) ont été présentées en comité technique le 4 septembre 2020 en présence du rectorat de région académique, de la région et du Grand-Annecy. Pour toutes ces opérations, aucune décision ou information d'arbitrage n'avait été transmise à l'USMB à fin 2020.

L'université a saisi par ailleurs toutes les opportunités lui permettant de remonter des **opérations complémentaires** en lien avec la relance de l'économie :

- L'appel à projet "TIGRE" concernait des travaux de réduction des consommations énergétiques à temps de retour très court (« Quick Win ») : cinq opérations ont été retenues pour un total de 142 000 € ; elles concernent des modifications techniques visant à améliorer les performances énergétiques des installations de chauffage ;
- Le plan FEDER « Relance », volet transition énergétique, était accompagné par le département de la Savoie : cinq opérations ont été remontées en doublon du plan France relance pour un total de 19 M€ ; aucune information n'a pour l'instant été reçue sur les projets susceptibles d'être retenus ;
- Le volet enseignement supérieur et recherche du plan de relance précédemment décrit.



FONDATION UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

PARTAGEONS LA CONNAISSANCE POUR CRÉER NOTRE AVENIR

AMBITION & MISSIONS

La Fondation USMB contribue à la transformation sociétale, en soutenant les transitions numérique et environnementale.

Notre mission est de provoquer et de soutenir des projets de :

- recherche et formation,
- innovation,
- développement des talents
au bénéfice du territoire et de ses acteurs.

Nous soutenons des projets stratégiques pour notre avenir, autour de deux axes :

- **transition numérique,**
- **transition environnementale.**

Nous favorisons la réflexion prospective, en proposant des espaces collaboratifs de créativité.

COMMENT ?

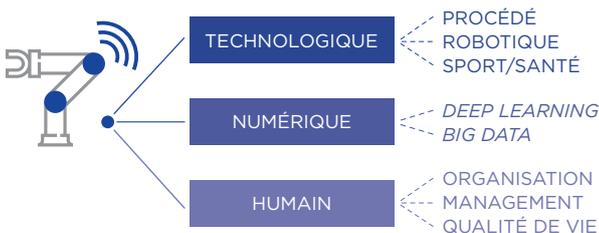
- Soutien de projets,
- matérialisation d'un écosystème,
- animation d'un réseau,
- collecte de dons.

POUR QUI ?

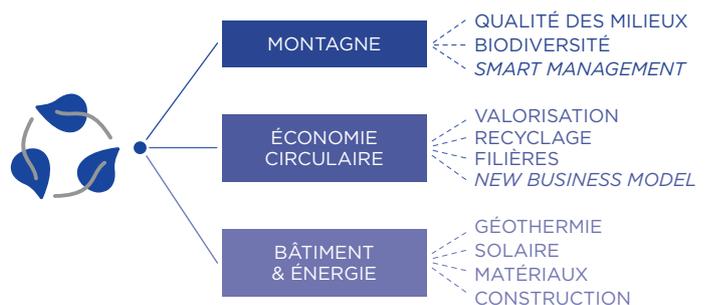
- Enseignants-chercheurs et personnels,
- étudiants,
- membres fondateurs et mécènes,
- entreprises et leurs salariés,
- acteurs du développement économique,
- citoyens.

LES AXES STRATÉGIQUES

TRANSITION NUMÉRIQUE



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



LES ACTIVITÉS

PROJETS

2 projets d'amorçage

Proposés par des chercheurs ou équipes de chercheurs pour des projets en phase 1 à 3 sur l'échelle de maturité technologique. Un soutien en amorçage pour des preuves de concept ou faisabilité.

4 projets de chaires scientifiques

Ils sont issus du territoire et de ses acteurs à partir de besoin d'innovation et de développement, puis construits en collaboration avec les équipes de recherche et formation de l'USMB.

En 2020, la Fondation USMB structure ses chaires : 4 phases et 5 jalons. Forte de son expérience passée sur le montage des Chaires CITEE et IOPEN en 2019 et dans l'idée de s'améliorer dans le cadrage de ces gros projets structurants, la fondation USMB a créé une trame de gestion de projet élaborée en quatre phases : initiation, planification, préfiguration et réalisation encadrées par cinq jalons permettant le passage à la phase suivante suivant la décision de go/no go du comité de pilotage de la chaire.

2 projets d'accompagnement et appui aux laboratoires

Ils visent à renforcer des plateformes technologiques pour structurer l'écosystème d'innovation régional. Co-construction d'offre d'ingénierie et de recherche. 9 projets étudiants Bourses pour des projets à caractère innovants et sociétaux et prix d'excellence. Formation et soutien à des écoles d'été (innovation pédagogique, voyages culturels).

VALORISATION & NOTORIÉTÉ

12 propos de chercheurs

Durant cette période de pandémie et de confinement, source de nombreux questionnements et remises en cause, la Fondation USMB a donné la parole aux chercheurs de l'USMB avec la conviction que les compétences des chercheurs, toutes disciplines confondues, peuvent apporter un éclairage, des analyses, des conseils, des réponses, ainsi qu'un travail réflexif à conduire devant l'urgence.

4 webinnov

Version numérique et raccourcie des HUB INNOV, les Webinnov portent la même mission : créer du lien «recherche-entreprises-territoire» sur des sujets scientifiques très pointus et novateurs. La Fondation USMB propose ces webinaires gratuits, sur inscription et accessibles à tous : entreprises, étudiants, enseignants-chercheurs, collectivités, acteurs du développement économique !

1 masterClass

UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION

FONDATEURS



MÉCÈNES



PARTENAIRES & DONATEURS



BILAN FINANCIER

406 890 €

soutien à la recherche & plateformes technologiques

62 271 €

soutien aux chaires IOPEN & CITEE

635 740 €

dons, mécénat de compétence, subvention, participation USMB

7 UFR, INSTITUTS ET ÉCOLE

- Faculté de Droit
- IAE Savoie Mont Blanc
- IUT d'Annecy
- IUT de Chambéry
- Polytech Annecy-Chambéry
- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR Sciences et Montagne

18 UNITÉS DE RECHERCHE

- Centre Alpin de Recherche sur les Réseaux Trophiques des Écosystèmes Limniques (CARRTEL)
- Centre de Recherche en Droit Antoine Favre
- Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM)
- Institut de Microélectronique, Électromagnétisme et Photonique - Laboratoire d'Hyperfréquences et de Caractérisation (IMEP-LAHC)
- Institut de Recherche en Gestion et Économie (IREGE)
- Institut des Sciences de la Terre (ISTerre)
- Laboratoire de Mathématiques (LAMA)
- Laboratoire d'Annecy de Physique des Particules (LAPP)
- Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique (LAPTh)
- Laboratoire d'Écologie Alpine (LECA)
- Laboratoire d'Électrochimie et de Physicochimie des Matériaux et des Interfaces (LEPMI)
- Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM)
- Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie Personnalité, Cognition, Changement Social (LIP/PC2S)
- Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance (LISTIC)
- Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales (LLSETI)
- Laboratoire d'Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement (LOCIE)
- Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC)
- Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique (SYMME)



5 CENTRES DE FORMATION

- Centre National de Formation des Enseignants intervenant auprès des jeunes Déficiants Sensoriels (CNFEDS)
- Centre de formation de Français Langue Étrangère (ACCENTS)
- Département Accompagnement Pédagogique, Promotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants (APPRENDRE)
- Pôle touristique d'excellence « Montagne Inventive »
- Institut universitaire de formation continue (IUFC)

1 FONDATION

1 CLUB DES ENTREPRISES

ANNECY • CHAMBÉRY / JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC